

Formation SST | Sauveteur Secouriste du Travail

Formation initiale en sauvetage secourisme du travail



Objectif de la formation SST

“Le Sauveteur Secouriste du Travail doit être capable d’intervenir efficacement face à une situation d’accident et, dans le respect de l’organisation de l’entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail.”

Contenu du programme

Module 1 : Être capable d’intervenir face à une situation d’accident du travail

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime pour la mise en œuvre de l’action choisie
- Faire alerter ou alerter en fonction de l’organisation des secours dans l’établissement
- Secourir une victime de manière appropriée

Module 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Situer son rôle de SST dans l’organisation de la prévention de l’entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d’accident) au profit d’actions de prévention
- Informar les personnes désignées dans le plan d’organisation de la prévention de l’entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Durée de la formation

2 jours, 14 heures de face à face pédagogique et pratique

École Européenne de Sécurité Privée
Hôtel de Madame de Pompadour – 7 Rue des Réservoirs, 78000 VERSAILLES
Tél : 07 68 58 77 69 | contact@eesp.fr

Autorisation d’exercice : FOR-078-2022-01-27-20170587817
Autorisation préfectorale : 078-0012
Habilitation INRS : 1287004/2017/SST-01/O/12